

# *Requalification de la rue du Nécotin*

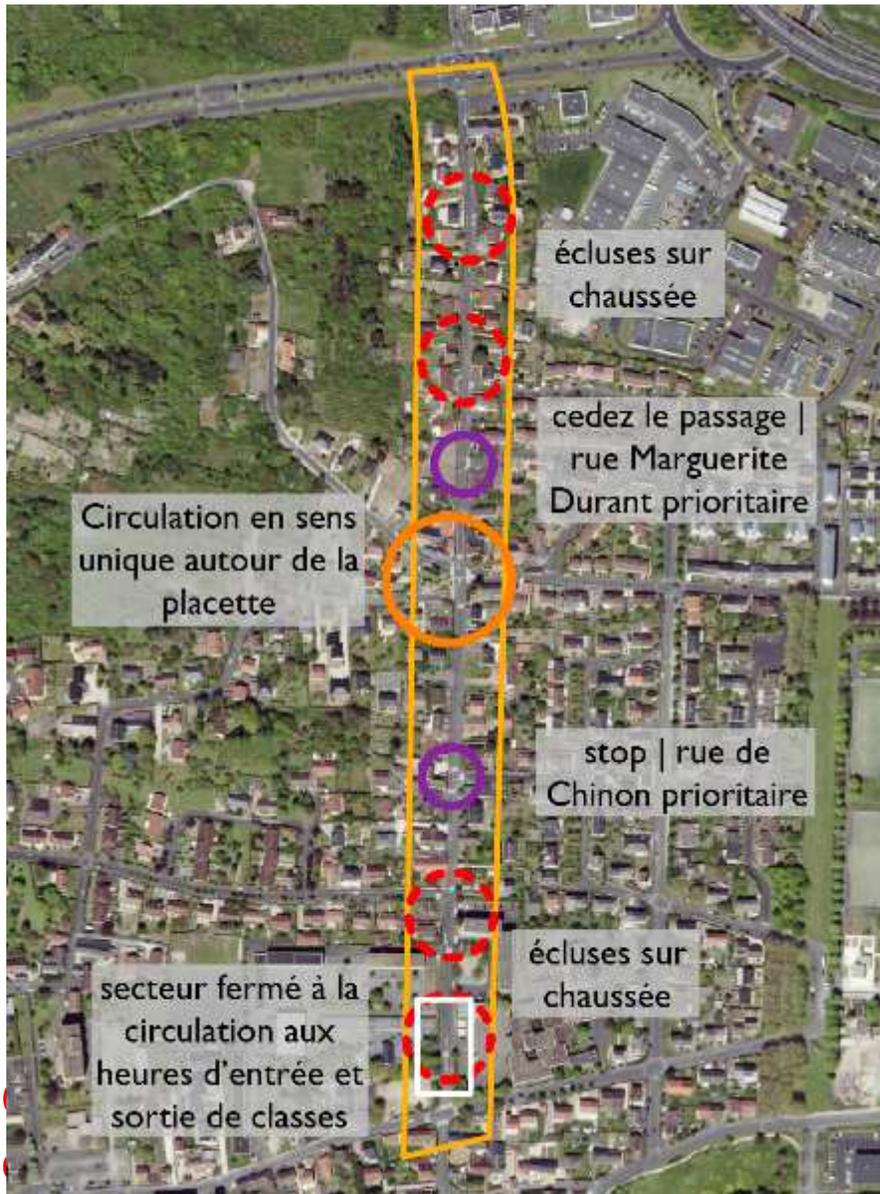
*(entre l'avenue des Droits de l'Homme et l'avenue de la Marne)*

*AVP – Réunion publique du 12 février 2020*

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contrats de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Fonctionnement actuel

## Circulation - Stationnement



### Rue du Nécotin :

Voie de liaison Nord-Sud entre l'avenue des Droits de l'Homme et l'avenue de la Marne, axe très rectiligne (780 ml)  
à circulation en double sens

Des dispositifs ont été aménagés pour réduire la vitesse (écluses sur chaussée, chicane) et les voies transversales sont prioritaires à la rue du Nécotin

Stationnement en encoche sur chaussée :  
env. 40 emplacements VL matérialisés pour 20/25 stationnements constatés dans la journée (11h, 14h et 17h30)



Aménagement autour de la placette



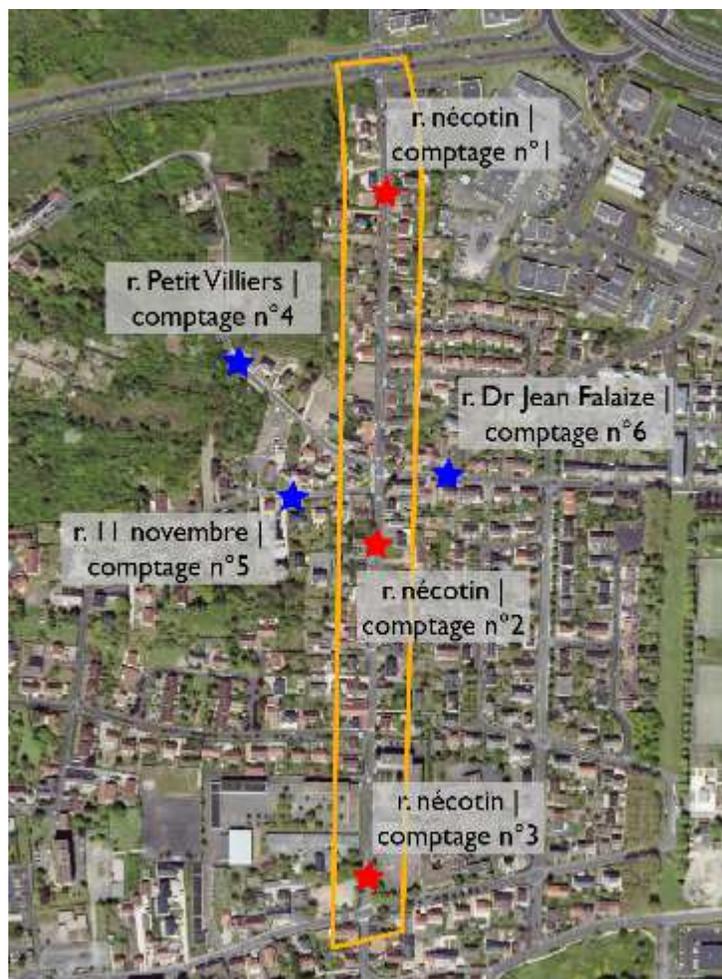
Ecluse sur la portion nord

communications éventuelles liées aux contrain-  
prises en compte suite à la réunion



# Fonctionnement actuel

## Circulation routière



Comptages réalisés entre le 13 et le 19 juin 2019

Nbre moyen VL/jour	Nbre moyen PL/jour	Total tous véhicules/jour	Vitesse moyenne			
			< 30km/h	30-50km/h	50-70km/h	> 70km/h

rue du Nécotin - comptage 1 (au droit du n°93)

sens Nord/Sud	1181	32	1213	31,0%	66,5%	2,0%	0,5%
sens Sud / Nord	967	27	994	79,5%	20,0%	0,5%	0,0%
tous sens	2148	59	2207				

rue du Nécotin - comptage 2 (au droit du n°62bis)

sens Nord/Sud	698	12	710	66,5%	32,5%	0,5%	0,5%
sens Sud / Nord	624	11	635	55,5%	42,0%	0,5%	0,0%
tous sens	1322	23	1345				

rue du Nécotin - comptage 3 (au droit du n°18, collège)

sens Nord/Sud	602	12	614	66,5%	32,5%	0,5%	0,5%
sens Sud / Nord	541	13	554	68,5%	31,0%	0,5%	0,0%
tous sens	1143	25	1168				

rue du Petit Villiers - comptage 4 (au droit du n°3)

sens Nord/Sud	121	3	124	29,0%	67,0%	4,5%	0,0%
sens Sud / Nord	131	3	134	32,0%	63,0%	5,0%	0,0%
tous sens	252	6	258				

rue du 11 Novembre - comptage 5 (au droit du n°92)

sens Ouest/Est	161	6	167	75,0%	25,0%	0,0%	0,0%
sens Est/Ouest	231	8	239	86,5%	13,5%	0,0%	0,0%
tous sens	392	14	406				

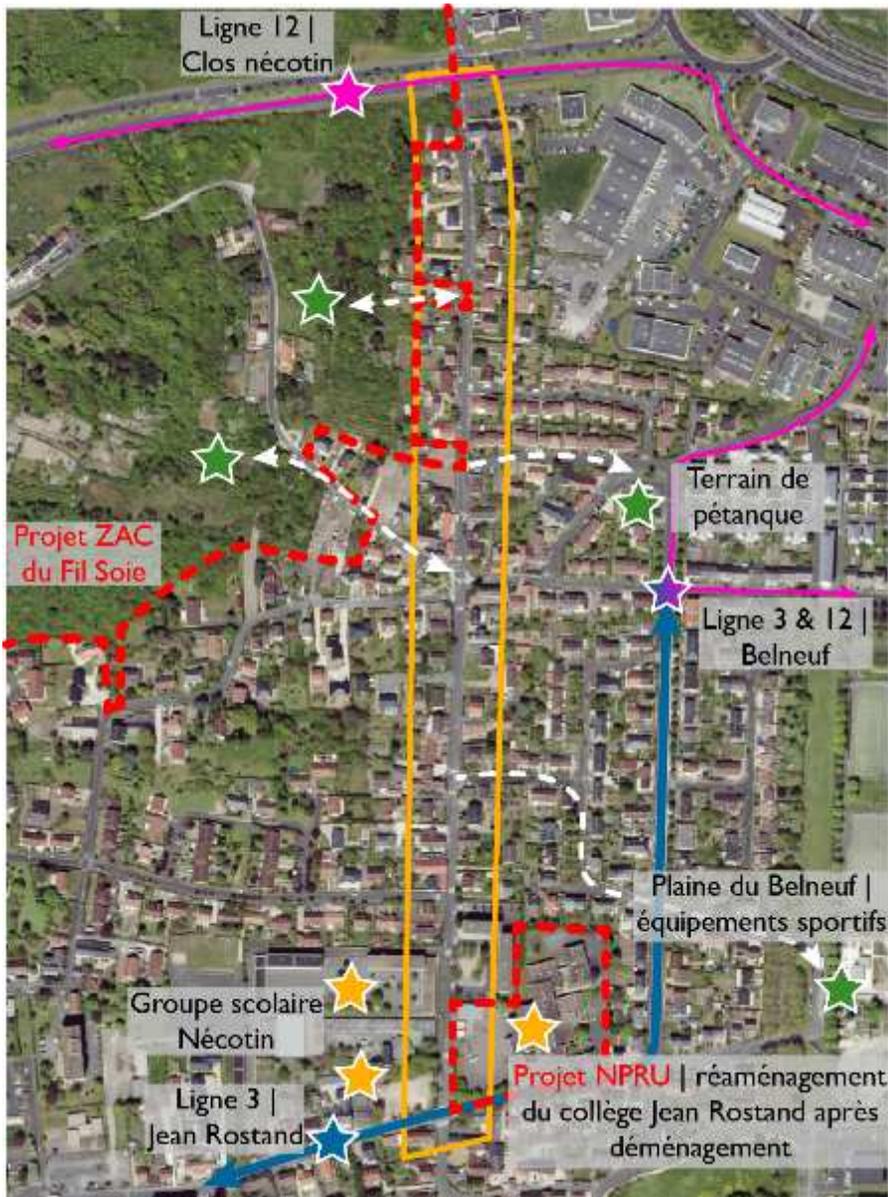
rue du Dr Jean Falaize - comptage 6 (au droit du n°6)

sens Est/Ouest	199	92	291	35,5%	32,5%	24,5%	7,5%
sens Ouest / Est	194	14	208	48,0%	51,0%	1,0%	0,0%
tous sens	393	106	499				

Ce projet ne tient pas compte des ~~INDICATIONS EVENTUELLES REES AUX COMITÉS~~ chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Fonctionnement actuel

## Transport en commun et lieux d'intérêt



3 arrêts de bus à proximité :

- ligne 12 – arrêt Clos Nécotin sur av. des Droits de l'Homme
- ligne 3 – arrêts Belneuf sur la r. du Belneuf et Jean Rostand sur av. de la Marne

Liaison piétonne fréquemment utilisée pour desservir les établissements scolaires et le collège Jean Rostand  
 Déménagement du collège à la rentrée 2020 (angle av. des Droits de l'Hommes / r. du Petit Pont)

Projets d'urbanisation futurs :

- ZAC du Fil Soie
- restructuration du site du collège Jean Rostand

Espace de détente et de jeux:

- Terrain de pétanque rue de Belneuf (distance 160m)
- Plaine du Belneuf (distance 420m)
- Espaces naturels et jardins partagés / projets de parc et vergers (ZAC du Fil Soie)

- ★ Arrêts ligne 12
- ★ Établissements scolaires
- ★ Arrêts ligne 3
- — ► Liaisons piétonnes

Annotations éventuelles liées aux contraintes prises en compte suite à la réunion



# Fonctionnement actuel

## Cheminements cycles



Bande cyclable en sens unique sur la rue Marc Bloch (tronçon rue Louise Bonne et rue du Nécotin), rue mise en sens unique sur ce tronçon

Des aménagements cyclables présents se raccordant à l'axe cyclable structurant de l'avenue des Droits de l'Homme

Le plan Vélo prévoit la mise en place d'aménagement cyclable sur la rue du Nécotin

- ★ Arrêts ligne 12
- ★ Arrêts ligne 3
- ★ Établissements scolaires
- ★ Plaine du Belneuf
- ➔ Pistes cyclables désignées comme « structurantes sur le schéma cyclable »
- ➔ Aménagements cyclables existants (« cyclabilité » conseillée)



Aménagement présent sur r. Marc Bloch

5 variations éventuelles liées aux contraintes prises en compte suite à la réunion

# Synthèse de l'atelier de concertation du 19/11/2019

## ***Section courante (tronçons nord et sud) :***

- Calmer la vitesse par des aménagements de sécurité (ralentisseurs, plateaux)
- Conserver le double de sens de circulation
- Conserver du stationnement et en ajouter en partie sud
- Traiter le respect de la signalisation à chaque carrefour
- Aménager une piste cyclable au sud avec des marquages bien visibles
- Planter des végétaux sur les tronçons Nord et Sud

## ***Placette centrale :***

- Créer un vrai sens giratoire en lieu et place de la placette
- Agrandir l'emprise de la placette sur la rue
- Installer une aire de jeux (jeux pour petits) et un canisite

## ***Abords des écoles :***

- Élargir les trottoirs aux abords des écoles, créer un parvis
- Aménager du stationnement pour les familles
- Prévoir du mobilier urbain sur le parvis des écoles (bancs, corbeilles, arceaux vélos)
- Conserver l'arrêt Jean Rostand (pour les écoles)

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contrats de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Synthèse de l'atelier de concertation des classes de CM1 de l'école du Nécotin du 28/01/2020

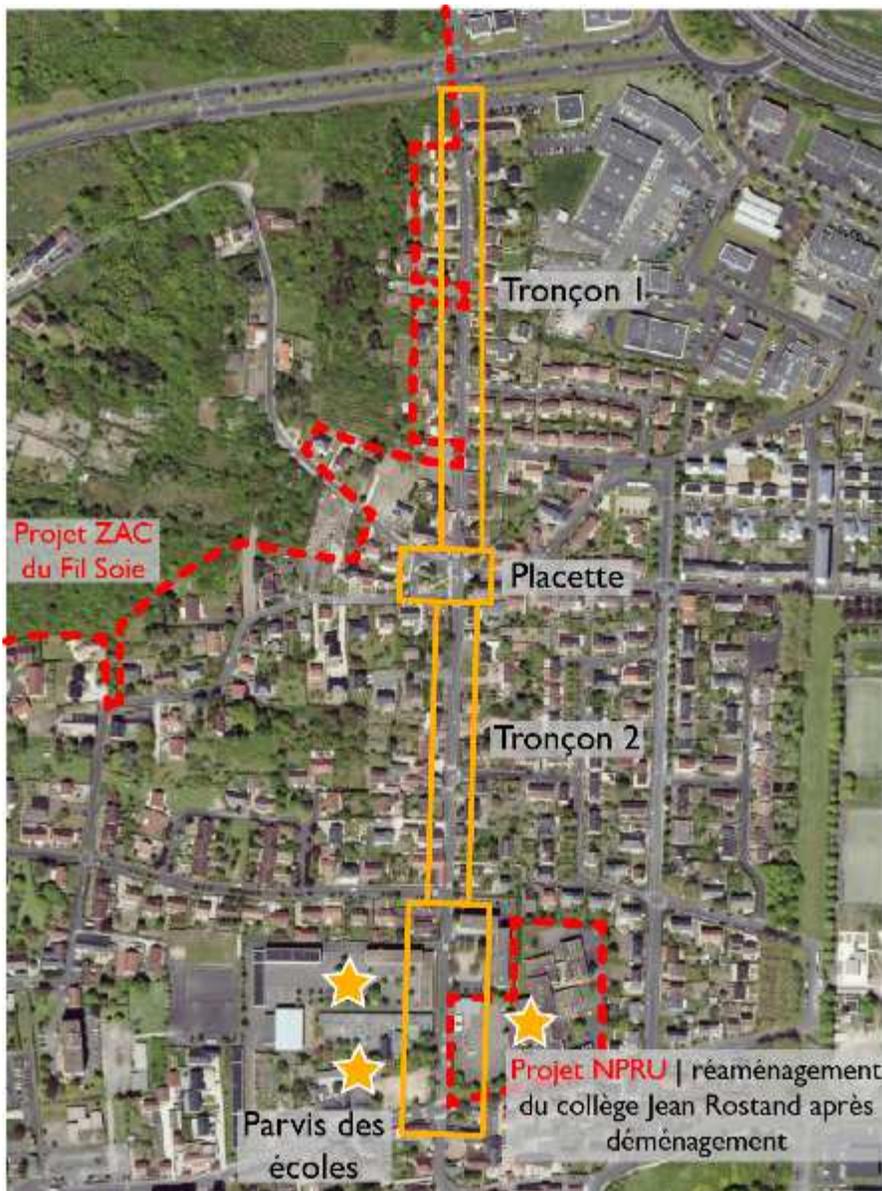
- Créer de stationnements permettant de déposer et récupérer les enfants
- Implanter des arceaux vélo et d'autres mobiliers urbains (bancs, table de pique nique)
- Aménager une piste cyclable entre la rue Marc Bloch et l'avenue de la Marne
- Planter des alignements d'arbres le long des écoles, si possible fruitiers et d'autres espaces végétalisés fleuris
- Créer une aire de jeux à proximité des écoles
- Créer des espaces de vergers ou de jardins partagés à vocation pédagogique
- Conserver l'arrêt Jean Rostand (pour les écoles)
- Implanter une signalisation d'alerte spécifique à l'école



Arrêts ligne 12

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux travaux de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Proposition d'aménagement – Séquençage



Découpage en séquence :

- Tronçon Nord (entre l'av. des Droits de l'Homme et la placette) : axe rectiligne à aménager de manière à casser la prise de vitesse
- Placette centrale : point d'articulation central > espace de détente, centralité de quartier (square, aire de jeux)
- Tronçon sud (entre la placette et la r. Marc Bloch) : axe rectiligne, très similaire au tronçon nord, à aménager de manière à casser la prise de vitesse
- Parvis des écoles : aménagement d'un véritable parvis en lien avec la restructuration de l'ancien collège > élargissement de l'espace piéton devant les écoles

Propositions éventuelles liées aux contraintes prises en compte suite à la réunion

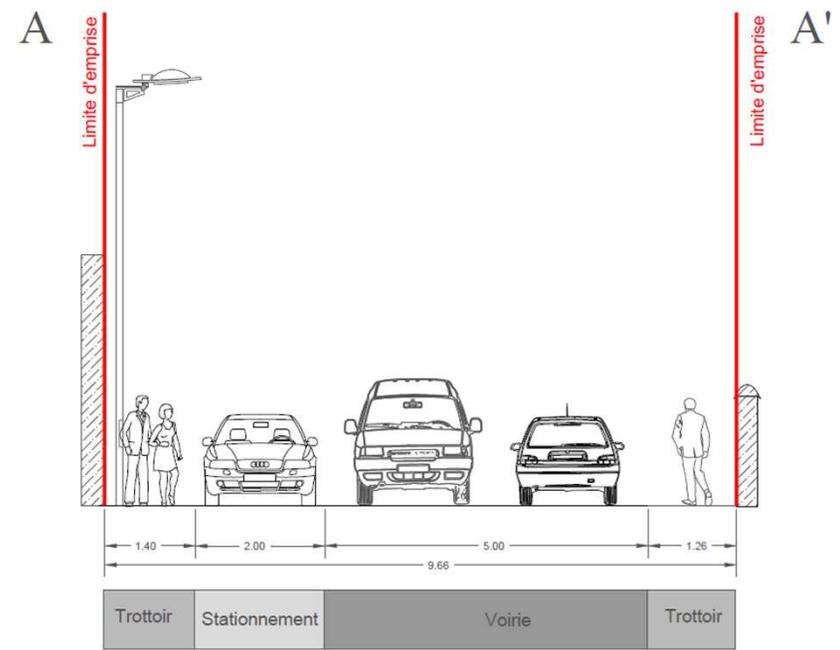
# Proposition d'aménagement – Tronçon Nord

Avenue des Droits de l'Homme

**Bilan Stationnement :**  
 Etat existant : 25 stationnements VL  
 Etat projeté : 21 places VL



- Voie en double sens continu avec stationnement alterné (ondulation de la chaussée)
  - Voirie de 5m de large en enrobé
  - Stationnements longitudinaux (2m de large) en encoche entre des platebandes plantées
  - Trottoir PMR côté impair (1m40 minimum)
- Dispositifs de sécurité proposés :
- Feux tricolores conservés au carrefour av. des Droits de l'Homme
  - Plateaux surélevés au carrefour avec la r. Marguerite Durand et intermédiaires pour sécuriser les traversées piétonnes : rampant en résine granitée, enrobé scintillant sur chaussée > 3 plateaux surélevés sur 360ml
  - Voirie non rectiligne en lien avec le stationnement alterné



Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

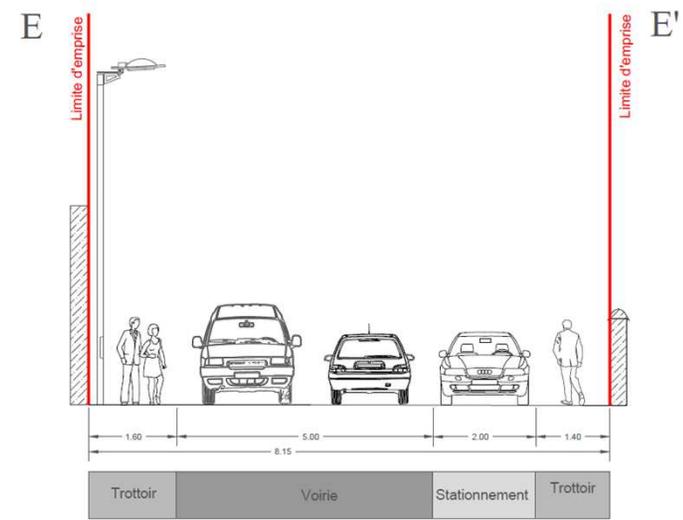


# Proposition d'aménagement – Tronçon Sud



**Bilan Stationnement :**  
Etat existant : 0 stationnement VL  
Etat projeté : 3 places VL

- Voie en double sens continu avec stationnement alterné (ondulation de la chaussée) :
  - Voirie de 5m de large en enrobé
  - Une poche de stationnements (2m de large) en encoche
  - Trottoir PMR côté impair (1m40 minimum)
- Dispositifs de sécurité proposés :
  - Plateaux surélevés au carrefour avec la r. de Chinon et intermédiaire pour sécuriser l'impasse : rampant en résine granitée, enrobé scintillant sur chaussée > 3 plateaux surélevés sur 220ml
  - Voirie non rectiligne
  - Écluse avec sens prioritaire au niveau de la rue Marc Bloch



Ce chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

atations éventuelles liées aux contr



# Proposition d'aménagement – Placette | solution 1

## Bilan Stationnement :

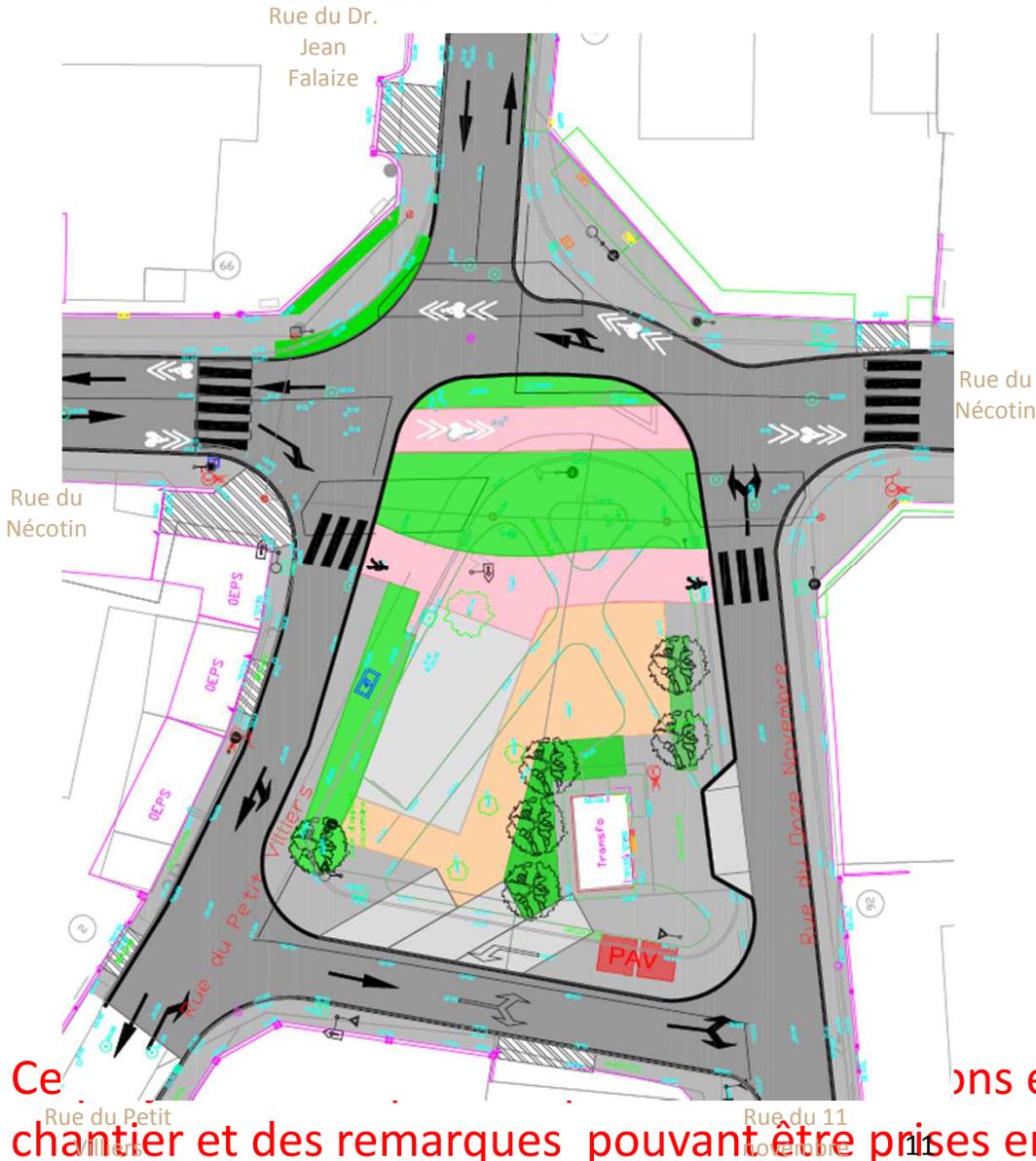
Etat existant : 0 stationnement VL

Etat projeté : 3 places VL + un arrêt minute PAV

- Circulation véhicule autour de la placette, par des voies en sens unique
- Gestion des flux piétons et cycles par la placette
- Aménagement d'espaces de détente (aire de jeux pour petits)
- Déplacement du point d'apport volontaire (PAV) le long de la chaussée (possibilité de créer un arrêt minute)
- Poste transformateur conservé, entouré de végétation

## Dispositifs de sécurité proposés :

- Obligation de faire le tour de la placette dans le sens Nord vers Sud
- Voie déportée au maximum dans le sens Sud/Nord



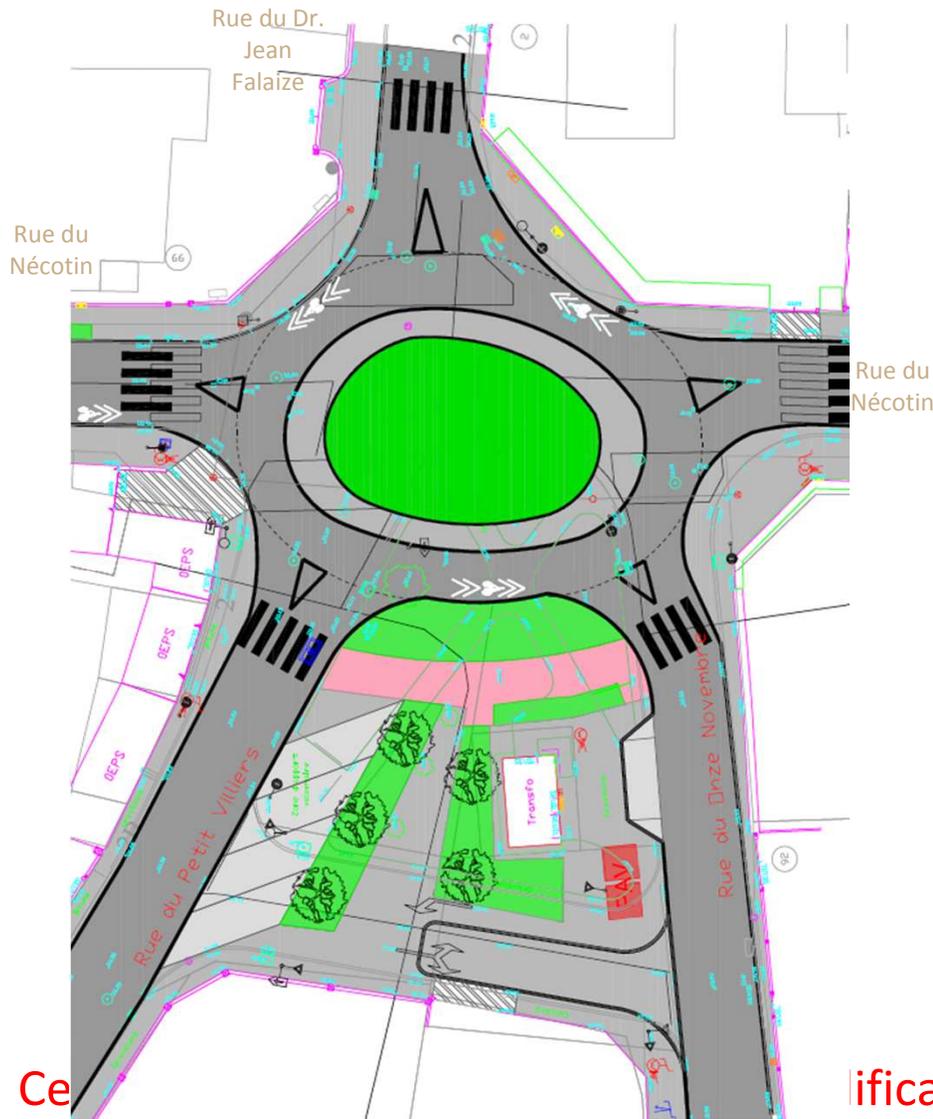
Ce chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Proposition d'aménagement – Placette | solution 2

## Bilan Stationnement :

Etat existant : 0 stationnement VL

Etat projeté : possibilité de créer 4 places VL + un arrêt minute PAV



- Gestion du carrefour se fait par un giratoire de forme ovale, à 5 branches
- Gestion du flux piéton en périphérie du giratoire. Le flux cycle est intégré dans la circulation du giratoire.
- Placette séparée de la circulation permettant d'aménager des espaces de détente (aire de jeux pour petits) ou du stationnement
- Déplacement du point d'apport volontaire PAV le long de la chaussée (possibilité de créer un arrêt minute devant le poste transfo)
- Poste transformateur conservé, entouré de végétation

## Dispositifs de sécurité proposés :

- Circulation concentrique autour du giratoire, l'axe rectiligne est ainsi interrompu (franchissement à 15km/h)



Référence :  
giratoire entre la rue du Nécotin et la rue des Prateaux

Ce chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

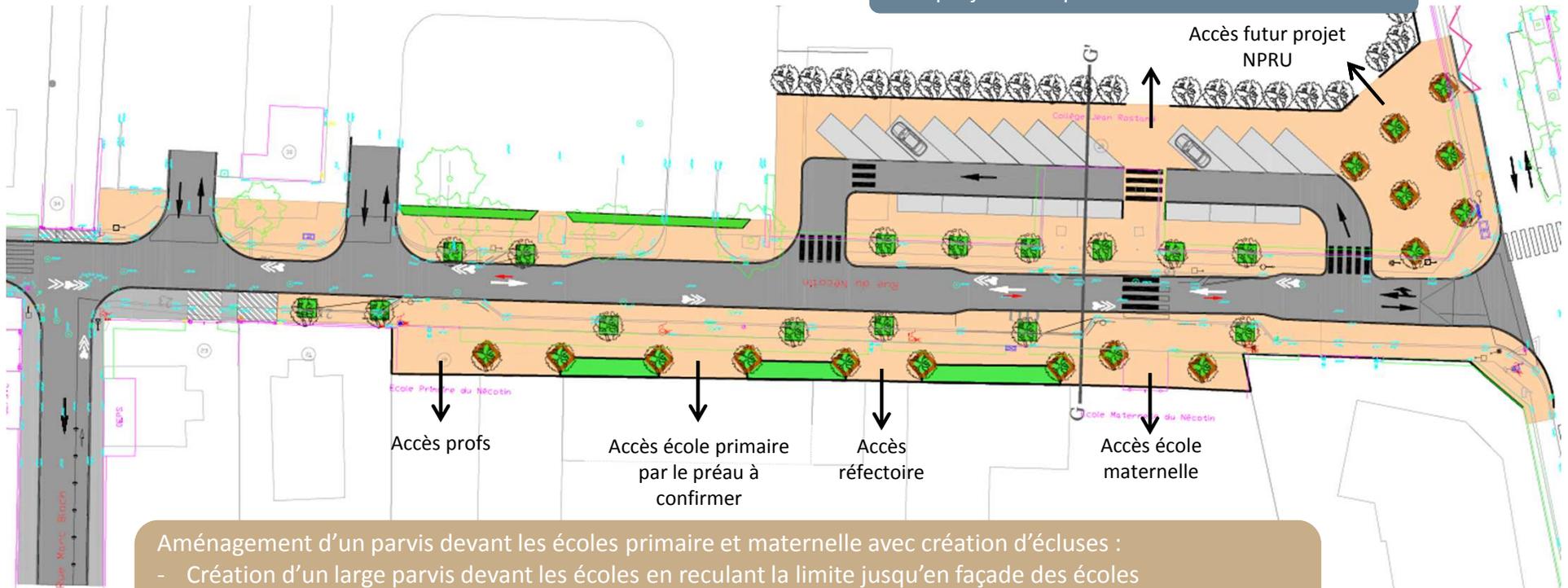
# Proposition d'aménagement – Parvis des écoles | solution 1

## Bilan Stationnement :

Etat existant : 12 stationnement VL sur emplacement cars scolaires

Etat projeté : 20 places VL dont 1 PMR minimum

Avenue de la Marne



Rue Marc Bloch

Aménagement d'un parvis devant les écoles primaire et maternelle avec création d'écluses :

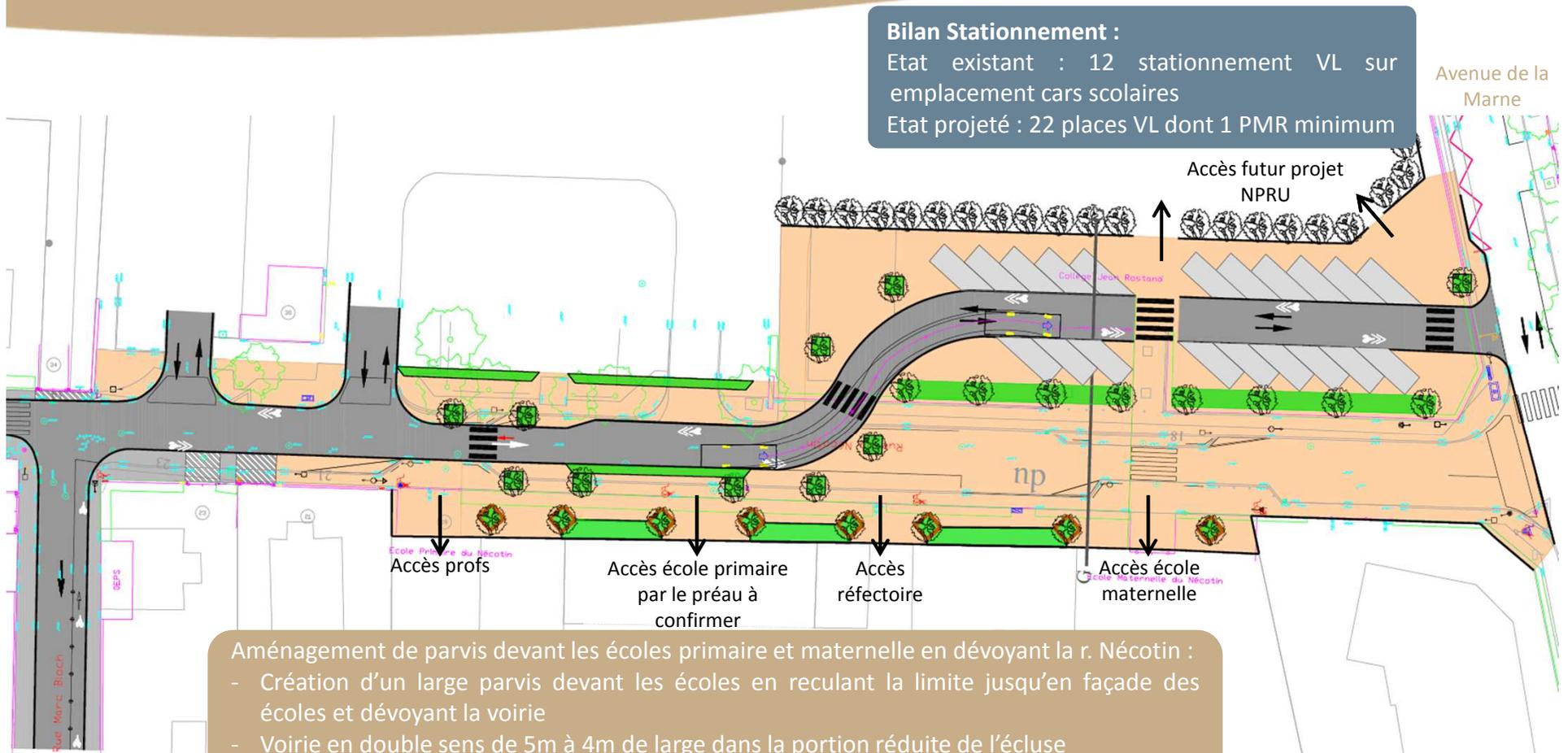
- Création d'un large parvis devant les écoles en reculant la limite jusqu'en façade des écoles
- Voirie variant de 5m à 4m de large dans les portions réduites de l'écluse
- Stationnements longitudinaux et en épis sur voie en contre allée en sens unique (côté futur projet NPRU)
- Trottoirs élargis avec plantations d'arbres et bandes plantées le long des façades des écoles et des clôtures de la résidence HLM

Dispositifs de sécurité proposés :

- Plateau surélevé sur le tronçon des écoles : rampant en résine granité, enrobé scintillant sur chaussée
- Création d'une chicane et d'une écluse au droit des accès aux écoles avec sens de circulation prioritaire

Ce projet de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Proposition d'aménagement – Parvis des écoles | solution 2



Rue Marc Bloch

Aménagement de parvis devant les écoles primaire et maternelle en dévoyant la r. Nécotin :

- Création d'un large parvis devant les écoles en reculant la limite jusqu'en façade des écoles et dévoyant la voirie
- Voirie en double sens de 5m à 4m de large dans la portion réduite de l'écluse
- Stationnements en épi des deux côtés
- Trottoirs élargis avec plantations d'arbres et bandes plantées le long des façades des écoles et des clôtures de la résidence HLM

Dispositifs de sécurité proposés :

- Voirie dévoyée, l'axe rectiligne est ainsi interrompu
- Création d'une chicabne avec sens de circulation prioritaire

Ce projet n'est pas un chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion de concertation

# Proposition d'aménagement – Synthèse tronçons nord et sud

	Etat existant	Etat projeté
<b>Tronçon Nord</b>		
<i>Dispositifs de sécurité pour réduire la vitesse</i>	2 écluses sur chaussée Cédez le passage sur Nécotin, r. Marguerite Durand prioritaire	5 chicanes (sur 360ml) Stop sur Nécotin, r. Marguerite Durand prioritaire
<i>Stationnements</i>	25 places VL	21 places VL
<i>Plantations</i>		8 arbres et bandes plantées
<b>Tronçon Sud</b>		
<i>Dispositifs de sécurité pour réduire la vitesse</i>	Stop sur Nécotin, r. de Chinon prioritaire	3 chicanes (sur 220ml) Stop sur Nécotin, r. de Chinon prioritaire
<i>Stationnements</i>		3 places VL
<i>Plantations</i>		1 arbre

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contrats de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Proposition d'aménagement – Synthèse Placette et Parvis des écoles

	Etat existant	Etat projeté solution 1	Etat projeté solution 2
<b>Parvis écoles</b>			
<i>Dispositifs de sécurité pour réduire la vitesse</i>	Ecluse sur chaussée, tronçon de voie fermé aux heures d'entrée et sortie de classes	2 écluses et plateau traversant	Voie dévoyée, axe rectiligne interrompu et 1 chicane
<i>Stationnements</i>	Arrêt cars scolaires (env. 12 places VL)	20 places VL – arrêt cars scolaire sur l'av. de la Marne	22 places VL – arrêt cars scolaire sur l'av. de la Marne
<i>Plantations</i>		Env. 30 arbres en bandes plantées	Env. 25 arbres en bandes plantées
<b>Placette</b>			
<i>Dispositifs de sécurité pour réduire la vitesse</i>	Sens unique de circulation autour de la placette	Sens unique de circulation autour de la placette	Création d'un giratoire ovale à 5 branches, axe rectiligne interrompu
<i>Stationnements</i>	Spontanées	1 place arrêt minute pour le PAV + 3 places VL	1 place arrêt minute pour le PAV + possibilité de créer 4 places VL
<i>Plantations</i>		Env. 10 arbres en bandes plantées	Env. 5 arbres en bandes plantées

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Propositions d'aménagement – Revêtements



Bordures hautes granit avec caniveau béton, trottoir en enrobé

Stationnement et chaussée en enrobé

Stationnement et fosse de plantation entourés de bordures garnit

Entrée charretière délimitée par des chainettes de pavés granit (10cm x 10cm).

Marquage des plateaux surélevés par les rampants en résine granitée et voirie en enrobé scintillant

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contrats de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Propositions d'aménagement – Mobiliers urbains



Candélabres 6m de haut, mat acier galvanisé cylindro-conique, lanterne Citéa à Leds, crosse type KC de 70cm, RAL 7024 (gris clair)

Appuis vélos / potelets / poubelles spirales RAL 7024 (gris clair)



Ce plan est à valider avec les équipes techniques et les équipes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Propositions d'aménagement – Références d'aménagement



Cerisier d'ornement



Poirier d'ornement



Plantations d'arbres tiges entre les places de stationnement

Plantation d'arbre dans des fosses de plantation de mélange terre/pierre 12m<sup>3</sup> (6m x 2m x 1m de profondeur)

Force des arbres 20/25, tige fléchée

Couvre-sols en pieds des arbres

Ce plan et les propositions éventuelles liées aux contrats de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Propositions d'aménagement – Références d'aménagement



Espaces plantés en jardinière haute permettant de s'asseoir

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contrats de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion

# Planning des travaux

Début des travaux en Octobre 2020 par l'enfouissement des réseaux aériens

Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois séquencés par tronçon

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contrats de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion